

# RÉSISTANCE SOCIALE

La République sera sociale ou ne sera pas. Jean Jaurès



## SOMMAIRE

**p.1 : L'édito** / **p.2 : Actualité internationale** : Grèce ; Italie ; Espagne / **p.3 à 6 : Place au débat** : le programme Macron-Kessler ; Communiqué de RESO / **p.7: Actualité sociale** : GMS et Tati / **p.8 : Coup de gueule** : Macron et les retraités

## L'ÉDITO

Il n'aura pas duré bien longtemps le vernis de vertu du 1<sup>er</sup> gouvernement de Macron. De Richard Ferrand à Marielle de Sarnez –en passant par un ministre de la justice qui s'immisce dans le travail des services qui dépendent de son ministère-, il a vite éclaté le vernis. Et les petites affaires d'argent apparaissent déjà. Donneurs de leçons mais au-dessus de ces leçons, ainsi sont-ils. Nous laisserons la surprise à ceux qui voulaient être surpris. Pour notre part, à RESO, nous n'attendions pas mieux d'un personnage qui voulait donner en exemple à la jeunesse de France de devenir milliardaire... Passons !

Au moment où j'écris, il est bien difficile de dire quel sera le résultat du 1<sup>er</sup> tour des élections législatives.

Il n'est cependant pas farfelu d'imaginer que la gauche va y connaître un des plus terribles revers de son histoire. Elle apparaît, en effet, à ces élections complètement éclatée. La partie non-macroniste du PS a été incapable d'élaborer une stratégie commune. La gauche dite « radicale » - et qui, au vu de son programme, n'a de radical que son épithète - n'a pas su trouver une unité. Ou, plutôt, la FI en a rejeté caricaturalement toutes les tentatives, allant jusqu'à présenter systématiquement des candidats contre les communistes qui ont soutenu Mélenchon, y compris ceux qui ont été les premiers à le parrainer et sans lesquels il n'aurait pu être candidat. Soit on marche sur la tête, soit on le fait exprès ! N'ayant pas d'appétence pour le suicide collectif, je m'en moquerais si ceux qui vont en payer les conséquences n'étaient pas, une fois de plus, notre peuple, les salariés et d'abord les plus fragiles d'entre eux.

Il est assez étonnant de voir que, dans ces conditions, certains se réjouissent de cette défaite annoncée. Lorsque nous nous réveillerons, au matin du 19 juin, avec une probable assemblée disposée à voter les ordonnances qui permettront à Macron et à ses sbires libéraux ou socio-libéraux (quelle différence ?) de détricoter encore plus et encore plus vite le système social mis en place au lendemain de la 2<sup>nd</sup>e guerre mondiale et héritier des luttes sociales de 2 siècles, il sera bien tard pour faire le bilan d'une période totalement surréaliste d'inconséquence de la gauche française.

Le faudra-t-il cependant ? Peut-être, car il est toujours difficile de reconstruire sans apurer le passé... Mais l'urgence sera de retravailler et sur un projet commun et sur la manière de l'élaborer. Sans a priori et avec tous ceux qui le veulent, avons-nous toujours affirmé avec Résistance sociale.

La structure est sans doute secondaire. Mais il nous faudra bien aussi y penser. Nous la concevons dans un premier temps la plus souple possible afin de permettre de faire se côtoyer et échanger des militants qui se méfient les uns des autres.

En attendant, il faut limiter les dégâts et si au 1<sup>er</sup> tour chacun votera selon ses préférences, il faudra, au 2<sup>nd</sup> tour, faire le nécessaire pour permettre que quelques candidats députés, prêts à refuser la politique de Macron – et à voter contre la loi d'habilitation cet été et les futures atteintes au code du travail, aux services publics, etc... ensuite - accèdent à l'Assemblée nationale. Quelle que soit leur formation d'origine, il sera nécessaire – et utile - de les juger sur leur engagement. C'est ce qui doit guider les désistements. Pas les rancunes.

Marinette BACHE

# ACTUALITÉ INTERNATIONALE

## ● GRECE : Grève générale



Pour protester contre des mesures d'austérité imposées par le FMI et l'UE et que le gouvernement Tsipras a été contraint d'accepter, les

syndicats ont appelé à la grève générale le 17 mai dernier.

« *Nous souhaitons envoyer un message au gouvernement, à l'Union européenne (UE) et au Fonds international européen (FMI), nous n'allons pas les laisser tailler en pièces nos vies* », a lancé aux médias Alekos Perrakis, un membre du syndicat Pame, proche du Parti communiste, présent avec 8000 militants place Syntagma en face du parlement ; à leur côté 12 000 personnes rassemblées à l'appel des syndicats du privé GSEE (confédération générale des travailleurs grecs) et du public Adedy (confédération des syndicats des fonctionnaires publics). La grève a touché principalement les transports, mais aussi grandement les écoles et les hôpitaux.

La mobilisation vise à protester contre un énième train de mesures de rigueur qui doit être débattu et voté au Parlement. Le projet de loi prévoit des nouvelles coupes dans les retraites – déjà amputées à treize reprises depuis le début de la crise en 2010 – et de nouvelles hausses d'impôts, y compris pour les ménages à la limite du seuil de pauvreté. Le montant total des économies est chiffré à 4,5 milliards d'euros. Ces mesures d'austérité sont réclamées par l'UE et le FMI pour poursuivre le versement au pays surendetté des prêts consentis en juillet 2015, et ouvrir la voie à un allègement de sa dette, actuellement à 179 % du PIB.

Les trois programmes précédents de prêts concédés à la Grèce depuis 2010 par l'UE et le FMI ont jusque-là échoué à relancer l'économie. La croissance est nulle.

## ● ITALIE : victoire des syndicats contre les lois travail

Les organisations syndicales italiennes ont contraint le gouvernement à abolir deux dispositifs néfastes

pour les salariés : les chèques services et l'irresponsabilité des donneurs d'ordre.

La CGIL avait déjà remporté il y a quelques mois la bataille des signatures pour imposer un référendum abrogatif sur certaines dispositions des « lois travail » italiennes votées d'abord par le gouvernement Berlusconi en 2008 puis renforcées en 2015 par Matteo Renzi. Lois qui prévoyaient entre autres d'instaurer le recours aux fameux « vouchers », ces chèques services (de 10 euros de l'heure) avec lesquels les employeurs pouvaient rémunérer les précaires pour quelques heures de travail (avec des cotisations sociales ultra réduites), mais aussi abroger le principe de non-responsabilité des donneurs d'ordre dans un contrat de sous-traitance ne respectant pas le droit du travail.

Le Parlement italien a donc voté mercredi 19 avril dans la soirée un texte gouvernemental abolissant les vouchers et rétabli la responsabilité des donneurs d'ordre. Le référendum du 27 mai n'a donc plus lieu d'être, les syndicats se félicitant de cette issue après des mois de lutte sur ces deux points.

## ● ESPAGNE : Renouveau au PSOE ?

Pedro Sánchez a été réélu secrétaire général du PSOE. Il recueille (avec 97% des bulletins dépouillés) environ 50% des voix, contre 40% pour Susana Díaz et 10% à Patxi López. C'est la gauche du parti, dans une certaine mesure prête à composer avec Podemos, qui l'emporte.

Il semble qu'il y ait quelques ressemblances avec la France: Sanchez est élu par la base contre l'appareil converti au social libéralisme, comme B.Hamon durant les primaires. Il veut que le PSOE soit dans l'opposition à Rajoy, débat qui commence à traverser le PS (s'opposer à Macron, se réfugier derrière le ni opposition, ni participation à la majorité). Comme en France enfin, Pedro Sánchez est accusé de rompre avec la social-démocratie et d'entamer un tournant « gauchiste ». En fait il renoue avec les fondamentaux de la social-démocratie qu'on a confondu –volontairement ou pas– avec le social-libéralisme. La balle est maintenant lancée du côté de Podemos. Espérons que la réaction de cette organisation ne sera pas du même tonneau que celui de la FI...

## PLACE AU DEBAT

### Analyse du programme Macron- Kessler : Ni baisse des salaires, ni ordonnances !

Le programme d'Emmanuel Macron est d'environ 250 pages en téléchargement. Il couvre de façon détaillée tous les domaines de notre modèle social. D. Kessler doit être satisfait : si ce programme était appliqué, il n'en resterait pas grand-chose.

Dans cet article, nous examinerons les grands axes de la réforme du droit du travail (l'exhaustivité demanderait de nombreuses pages tant le droit social, les syndicats, sont attaqués de 1001 façons).

➤ Note : les citations *en italique* sont prises du site de « La République en Marche » !

#### Macron a droit a quelques « sponsors » :

La Tribune 16 mai :

« Le président du Medef, Pierre Gattaz, se félicite de l'élection d'Emmanuel Macron. Il soutient le recours aux ordonnances et le presse d'agir vite... ».

Boursorama : 16 mai : MEDEF : le tandem Macron/ Philippe est « une chance pour la France ».

Angela Merkel, le 15 mai, à Emmanuel Macron : il faut « obtenir des résultats ».

#### Le programme d'Emmanuel Macron est digne de Kessler, il vise la destruction totale de notre modèle social.

Emmanuel Macron est l'ennemi du code du travail, des salariés, des retraités, des chômeurs.

Son programme, d'une cohérence parfaite, c'est la subordination totale à la finance, aux multinationales.

Son programme, c'est la précarité à vie, la baisse sans fin des salaires, des retraites, des prestations sociales, la destruction de la Sécurité Sociale.

Son programme, c'est la remise en cause des syndicats.

Son programme consiste à mettre les services publics – notamment l'éducation, la formation professionnelle - au service du patronat local, au détriment des citoyens, tout en réalisant des coupes budgétaires et de postes massives.

Son programme, c'est un fédéralisme hyper libéral de l'euro zone.

Emmanuel Macron a été élu par défaut.

Son programme est minoritaire, il doit être combattu fermement, unitairement, et rapidement.

#### Un président élu à 66% des exprimés, mais par défaut :

Emmanuel Macron a été élu par seulement 43,6 % des inscrits, dont environ la moitié ont voté « anti Le Pen » : le Parti Communiste entre autres avait appelé à voter Macron.

**Le programme de M Macron est clairement minoritaire dans la population, comme étaient minoritaires la loi El Khomri et beaucoup d'autres.**

**La démocratie affaiblie : l'annonce d'ordonnances (au moment où on appelle les citoyens à élire le Parlement !) est tout un symbole :**

- Pour le Parlement, si Emmanuel Macron a la majorité, le 1<sup>er</sup> acte du nouveau Parlement sera de renoncer à son rôle, à user de son pouvoir d'amendement !
- Pour les syndicats, pour les salariés et retraités, le message est clair : à peu près rien à négocier, le contenu des ordonnances est dans le programme.
- La précipitation vise à empêcher des mobilisations de masse qui sont la crainte du patronat, de l'Union européenne, des milieux financiers.
- Pour la société civile, les associations : même message.

Dans les républiques démocratiques, il n'y a qu'en France que le Président a un tel pouvoir personnel (Il exige même des candidats d'En marche de s'engager à être des godillots !).

## Emmanuel Macron : retour à la conception patronale du 19<sup>ème</sup> siècle :

« *L'entreprise est une **communauté** de destins entre dirigeants et salariés, actionnaires et parties prenantes, fournisseurs et clients* ». « *Concilier les attentes des salariés, des dirigeants et des actionnaires* ».

- Ainsi, pour Emmanuel Macron, l'ouvrier de Renault et Carlos Goshn, c'est pareil, tout comme l'employée de L'Oréal et Mme Bettencourt.
- **Le code du travail existe pour compenser l'inégalité entre le salarié et son employeur.** La conception communautariste implique la suppression des droits collectifs, de réduire le code du travail à une coquille vide.
- Cette conception implique une « *mutation profonde* » des syndicats pour les mettre au service de la « communauté », du patronat.

## Axes principaux pour baisser les salaires et les retraites, dans le cadre de l'ubérisation à vie :

- ➔ La manœuvre machiavélique, reprise du FN, destinée à faire croire à des augmentations de salaire : « *Nous augmenterons le revenu net de chacun, en réduisant les cotisations sociales* »... mais quelques lignes plus loin l'objectif véritable est explicité: « *un travail moins cher pour l'employeur* »
- ➔ La flexibilité, l'aggravation de la loi El Khomri, conduisant progressivement à baisser les salaires partout.
- ➔ La barémisation impérative des indemnités prud'homales pour rendre les licenciements plus faciles car moins coûteux.
- ➔ La « *mutation* », l'affaiblissement des syndicats, notamment des syndicats revendicatifs, la création de syndicats maison pour diviser les salariés.

## Machiavélique : la fausse augmentation du revenu net des salariés, par ponction sur la retraite de ses parents ou grands-parents. Non à l'augmentation de la CSG !

- Monsieur Macron parle de « revenu », **pas de salaire**. La différence est majeure : un revenu peut s'obtenir par une partie salaire et une partie versée par l'Etat : le contribuable paie à la place de l'employeur. La notion de revenu prépare entre autres la fin du SMIC « Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance » jugé infiniment trop élevé par le MEDEF comme par l'Union européenne...
- Monsieur Macron veut supprimer les **cotisations sociales « salariales »**, c'est-à-dire la part du salaire brut qui finance la Sécurité Sociale. **Elles seront remplacées par la CSG, un impôt.** Ce que pourraient gagner certains salariés dans un premier temps sera ponctionné sur les retraités qui ont pourtant déjà perdu 25 % de leurs pensions.
  - C'est comme si l'employeur, au lieu d'augmenter les salaires, envoyait les salariés taxer leurs parents ou grands-parents retraités.
  - **Quel intérêt pour l'employeur ?** Comme le salaire net aura un peu augmenté - sans qu'il verse un centime, il pourra refuser toute augmentation de salaire pendant plusieurs années. **C'est donc une baisse des salaires qui est programmée, et une nouvelle baisse des retraites !**
  - La CSG, contrairement à la cotisation, ne donne aucun droit. Diminuer les salaires prépare un **effondrement des pensions pour les actifs**, qui subiront donc la double peine.
- **Ça participe des multiples moyens pour tuer la Sécu, les statuts**, dont la réforme à points des retraites, celle que Nicolas Sarkozy n'avait pas osé engager devant les 3 millions de manifestants.
- **Double peine pour les salariés et retraités, coup double pour le patronat** : pour le patronat Monsieur Macron prévoit en plus des dizaines de milliards d'exonérations de cotisations patronales chaque année (ainsi qu'une baisse des impôts sur les sociétés). Ces dizaines de milliards seront aussi à faire payer par les salariés – chômeurs inclus - et les retraités.
- Nous reviendrons dans de prochains articles sur la casse de la Sécu, de la protection sociale, des services publics.

## Aggravation de la loi El Khomri, précarité à vie, baisse du « coût du travail »

### Précarité

« Les carrières ne sont plus linéaires et les Français sont de plus en plus nombreux à devoir changer de métier ou à passer par le chômage au cours de leur vie professionnelle ». Le cadre général c'est la précarité généralisée, les salariés étant tantôt en emploi, tantôt auto entrepreneurs ubérisés...

### Un code du travail ultra light

« Le Code du travail définit un **socle de droits** et de règles (durée légale du travail, salaire minimum, égalité professionnelle...)... ».

➤ Il s'agit donc d'un « **socle** » quasi vide : avec notamment la loi El Khomri – dont nous demandons l'abrogation – on peut déroger à la durée légale du travail.

➤ Ce « **socle** » doit être cohérent avec les « **20 principes clés du socle européen des droits sociaux** » en cours d'adoption, socle incluant la Grèce...

➤ Il s'agit donc de généraliser et d'aggraver la loi El Khomri, la loi Rebsamen, la loi Macron...

« Tout accord d'entreprise résultera soit d'un accord majoritaire avec les syndicats, soit d'un référendum à l'initiative de l'employeur ou des syndicats sur la base d'un accord minoritaire. C'est seulement à défaut d'accord d'entreprise que la branche interviendra. Ainsi, les **conditions de travail et les salaires notamment seront négociés au plus près du terrain** ».

➔ Si on lit bien, les salaires pourraient être baissés par « accord d'entreprise » (ou référendum), sauf peut-être au-dessous des minimums de branches. Il y aura retour à l'exonération Sarkozy des heures supplémentaires ;

➔ Le nombre de branches serait réduit de 700 à 50 ou 100. Il s'agit bien évidemment de les revoir à la baisse sinon la casse du code du travail aurait des effets jugés insuffisants par le patronat ;

➔ Tout le programme Macron, c'est la baisse du « coût du travail », salaires, emploi, cotisations sociales, l'augmentation des dividendes

### Elargissement aux employeurs du pouvoir d'imposer un référendum chantage : L'exemple Smart.

Des syndicats minoritaires, mais représentant plus de 30 %, demandent un référendum sur le projet de la direction. Seuls les ouvriers sont directement concernés. Malgré le chantage qui leur est fait, une majorité refuse de céder. Les cadres, pas concernés directement, cèdent au chantage et donnent la majorité à la direction. Il y a « accord ».

Le programme Macron **élargit à l'employeur** la possibilité de faire un référendum s'il ne trouve même pas des syndicats représentant 30 % des salariés pour le demander. Quel employeur ne saura pas saucissonner son projet, utiliser la menace, pour le faire passer ?

**C'est le nouveau « dialogue social », le chantage au lieu de la négociation avec les syndicats.**

### La barémisation des indemnités prud'hommales : honte !

Lorsque l'employeur est en tort, les prud'hommes (représentants patronaux et syndicaux à parité) fixent le montant de l'indemnité réparant en théorie le préjudice (l'indemnité ne couvre en général pas la perte de salaire due à un licenciement).

Monsieur Macron avait déjà voulu imposer un barème plafond de façon à ce que les licenciements coûtent moins cher et que le budget licenciement des entreprises soit maîtrisé. Le Conseil constitutionnel l'avait jugé illégal.

**Monsieur Macron** veut donc changer la loi, instaurant le principe qu'un **salarié n'a pas droit à compensation intégrale de son préjudice**.

**Il parle de (flexi)sécurisation des salariés alors qu'il sécurise les employeurs, même lorsqu'un jugement leur donne tort !**

### Une « *profonde mutation* » des syndicats » ...en phase avec la conception européenne du « dialogue social ».

▪ Dans la conception communautariste de l'entreprise, il n'y a pas de place pour des syndicats représentant les salariés, définissant librement les revendications.

▪ Il veut « **former** » les représentants des salariés « *pour que syndicats et employeurs parviennent à mieux se comprendre et aboutir à des solutions communes plutôt que de confronter des positions stériles* ». C'est la position de l'Union européenne, mettre en place des formations communes...

▪ **Le chèque syndical.** Actuellement, le salarié se syndique s'il le souhaite et verse des cotisations pour que le syndicat fonctionne selon ses statuts, ses congrès, ses décisions. Monsieur Macron entend donner des « ressources financières » à chaque salarié pour qu'il finance le syndicat de son choix. Ça va en général avec la création de syndicats maison : on aura compris qu'il ne s'agit pas de financer ceux qui revendiquent !

▪ **Généralisation de la loi Rebsamen de fusion des instances représentatives du personnel** rendue quasi obligatoire

**Des syndicats indépendants, respectant les valeurs républicaines, sont un rouage essentiel de la démocratie que Monsieur Macron veut remettre en cause**

**Non aux ordonnances, non à la casse du Code du travail,  
Non aux baisses de salaires, de retraites, d'allocations chômage.  
La population souhaite la reconquête de notre modèle social et non sa destruction  
Il y a urgence à construire un rapport de force unitaire, aussi large que possible, ce qui  
nécessite une large information des citoyens et militants.**

Il est logique que le Premier ministre et d'autres ministres soient de « droite », c'est le programme du MEDEF, le plus anti social que la France ait vu depuis la dernière guerre.

**Le 11 juin pas une voix pour :  
le Front national, En Marche !, Les Républicains, et leurs alliés**

## Communiqué de RESO

### Emmanuel Macron est élu, pas son programme !

Emmanuel Macron est élu Président de la République. Nous nous félicitons qu'il ait battu la candidate du Front national, Mme Le Pen, sa démagogie, son racisme et son anti-sémitisme, sa volonté, sous couvert de « sécurité », d'instaurer un régime autoritaire au service des milieux financiers les plus réactionnaires.

Avec plus de 10 millions de voix, la menace Front national persiste si d'aventure la politique des gouvernements précédents se poursuivait ou s'aggravait.

Le programme de Monsieur Macron n'est pas majoritaire: il n'a obtenu que 43,6 % des inscrits, dont une forte proportion de suffrages anti-Le Pen.

Les Français sont attachés au droit du travail. 70 % ont condamné la loi El Khomri. Ce vote ne donne aucune légitimité pour l'aggraver, permettre de baisser les salaires au niveau entreprise, affaiblir les syndicats... Procéder par ordonnances est un aveu.

Les Français sont tout autant attachés à la Sécurité Sociale. Ils n'ont pas voté pour la casse des retraites, de la Sécu, exigée par le MEDEF, les marchés financiers, l'Union européenne, ni pour la suppression de 120 000 postes de fonctionnaires.

Une réforme des institutions européennes est en cours (Livre blanc sur l'avenir de l'Europe de la Commission européenne...). Les Français ont prouvé qu'ils sont attachés à la démocratie, à la souveraineté populaire. Ils n'ont pas voté pour une dérive fédéraliste qui ferait le jeu Front national.

**Le scrutin du 7 mai ne donne aucune légitimité pour imposer ces réformes.**

**Résistance Sociale continuera de lutter pour la défense et la reconquête de notre modèle social, pour une République sociale, démocratique, laïque, écologique, internationaliste.**



## ACTUALITE SOCIALE

### Le combat des salariés de GM&S Industry pour sauver leurs emplois en Creuse

Après deux semaines de blocage, les salariés de GM&S à La Souterraine, qui usinent des pièces métalliques pour l'automobile, ont relancé les machines, ce lundi 29 mai. Après 2 relatives bonnes nouvelles (le nouveau sursis accordé par le tribunal de commerce de Poitiers et l'annonce d'un potentiel repreneur), les salariés veulent montrer qu'ils sont prêts à travailler. Message à ceux qui croient qu'on fait grève pour le plaisir ! La grève est toujours une dure épreuve : pas d'argent qui rentre et il faut toujours faire vivre la famille et essayer de préserver les enfants, toutes difficultés inconnues des possédants !

Les salariés ont décidé en Assemblée générale de nettoyer le site, d'enlever les bouteilles de gaz accrochées aux colonnes d'air liquide et de reprendre le travail.

Mais ils ne savent pas combien de jours ils vont travailler cette semaine. Des 2 principaux donneurs d'ordre, Renault et PSA, pour l'instant seul le 1<sup>er</sup> joue le jeu signale le délégué CGT et pour combien de temps ?

La semaine dernière, le tribunal a prolongé d'un mois la période d'observation de l'usine et fixé au 7 juin la date limite d'offres de reprises. L'audience aura lieu le 23 juin. Un mois de sursis !

Un mois pour les éventuels repreneurs pour déposer leur dossier. L'un s'est manifesté : un riche homme d'affaires franco-suisse, Jean-Jacques Frey, qui s'est dit prêt « à s'associer avec un industriel de la région » et à reprendre une grosse partie du personnel, pratiquement 240 personnes. Pas d'enthousiasme des salariés pour autant. « On attend de voir », disent-ils tous, ultra-prudents. Depuis dix ans, leur usine passe de repreneurs en repreneurs : « Que des financiers venus ramasser le pognon », rapportent-ils. Ils savent de quoi ils parlent : ils ont traversé 6 plans de restructuration !

### Paris : entre soulagement et inquiétudes pour les Tati

Le tribunal de Bobigny a accepté, ce lundi 29 mai, de reporter au 19 juin prochain l'examen des trois offres de reprise de l'enseigne au vichy rose, placée en redressement judiciaire le 4 mai dernier. « Il faut que ces offres soient améliorées... Aucun des 1 700 salariés ne doit rester sur le carreau ! Zéro licenciement ! C'est l'exigence des salariés, principalement des femmes. La plupart des quatre-vingt-dix employés ont une ancienneté très importante dans la maison. 20, 30, 40 ans pour certain(e)s. Plus grand-chose à voir avec l'enseigne créée par Jules Ouaki en 1948. Une entreprise familiale qui respectait ses salariés. Nous étions écoutés, associés à la marche du magasin. Les choses ont beaucoup changé depuis le rachat en 2004 par Fabio Luci (NDLR : groupe Ventura), qui a mis la société en grande difficulté et a laissé en 2007 les commandes à Eram. Aujourd'hui, la déléguée du personnel CGT est à l'initiative d'une pétition pour « sauver Tati ». Quand la nouvelle direction est arrivée, elle était estomaquée de voir l'ancienneté des salariés de Barbès. Et, à la moindre revendication, elle répondait invariablement aux employés *Si vous n'êtes pas contents, partez !* Modernité des rapports sociaux ! Mais, pour les salariés, leur combat a amené la justice à entendre leurs demandes. Et c'est un soulagement, même si l'attente menace d'être très dure jusqu'au 19 juin.

Trois candidats à la reprise sont sur les rangs. le groupe Gifi qui propose de reprendre 76 % des effectifs, un consortium Foir'Fouille, Centrakor, Stockomani, Maxi Bazar et Dépôt Bingo qui envisage la reprise de 95 des 140 magasins et de 1 258 emplois sur 1 700, dont 69 au siège historique de Barbès et enfin Babou qui envisage la reprise de 6 magasins Tati en région parisienne.

Les salariés et leurs représentants, quant à eux, souhaitent un délai pour contraindre les candidats à ne pas licencier et, le cas échéant, à abonder au plan de sauvegarde de l'emploi (PSE) pour permettre des mesures de reclassement consistantes.

# COUP DE GUEULE

## Macron et les retraites...

Par Marie BERTHOMMIER

Voilà en détail ci-dessous ce que nous prépare le moderne Macron à propos des retraites... et pour faire passer cela sans trop de vagues, il veut profiter de l'été !

A partir de 1200€ de revenu mensuel, des millions de retraités vont voir leur CSG augmenter. Avec 1200€ de retraite, la participation CSG augmentera de 245€ par an, à 1500€ de 306€, pour 1700€ de 346€ et pour 2000€ de 408€. Tout ceci avec l'argument de financer la baisse des cotisations chômage et maladie des actifs. Les retraités vont payer une hausse importante de CSG sans voir leur pension augmenter (c'est sous prétexte d'une augmentation des salaires qu'on vend la mesure aux salariés !).

Faites le calcul : c'est un peu plus d'un cinquième de leur salaire mensuel que les retraités

vont perdre annuellement en pouvoir d'achat. 2 fois perdants, les retraités...

L'argumentation est que "les seuls perdants seront les 60 % de retraités qui paient une CSG à taux plein, c'est-à-dire ceux dont le revenu annuel est supérieur à 14.375 euros" et que "Je leur demanderai cet effort pour avoir un système plus intelligent" comme dit Emmanuel Macron. On ne doute pas de l'intelligence du nouveau système. La question, c'est au service de qui ?!

En fait, 14375€ de revenu annuel c'est...1197€ par mois. Est-on riche à ce niveau ? Pour Macron et ses contempteurs, on l'est assez, en tous cas, pour financer les baisses d'impôts sur le capital et sur les grandes fortunes pour ces complices de la finance !



## VOUS AUSSI, REFUSEZ LA RÉSIGNATION, ADHÉREZ À RÉSISTANCE SOCIALE !!!

Le bulletin Résistance Sociale est une publication de RESO, association loi 1901

**Siège social :**

121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

Tel : 06 33 82 05 15

**Site Internet :** [www.resistancesociale.fr](http://www.resistancesociale.fr)  
Courriel : [webmaster@resistancesociale.fr](mailto:webmaster@resistancesociale.fr)

Présidente de RESO et directrice de la publication :  
**Marinette BACHE**

NOM ..... PRENOM : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... Portable : .....

E-mail : .....

J'adhère à RÉSO et je verse 10 euros

Je m'abonne au bulletin « Résistance Sociale » et je verse 5 euros

Je souhaite diffuser le journal autour de moi. Adressez-moi ..... exemplaires par envoi.

**À retourner à :** RÉSO 121 avenue Ledru Rollin 75011 PARIS

(chèque à l'ordre de Résistance Sociale)